



Cher membre,

En devenant membre du Club Horizons ou en renouvelant ta cotisation, tu t'engages à :

- Accepter le principe et le respect de cette charte
- Apporter ta contribution, à hauteur de tes disponibilités et expertises, au bon fonctionnement du Club : participation active aux événements, proposition d'invités pour les petits-Déjeuners ou les RDV expert, participation aux projets portés par le Club, échange d'information via la FlashInfo ou les outils réseaux du Club (Facebook LinkedIn...)
- Parrainer l'arrivée d'au moins 2 nouveaux membres dans l'année : le parrain présente le club à son filleul, lui permet de faire connaissance avec d'autres membres du Club.
- Honorer tes engagements en cas de participation au Conseil d'administration et/ou à une commission thématique pour faciliter le suivi
- Régler ta cotisation, dans un délai d'un mois après l'appel à règlement.
- Répondre rapidement et dans les délais, à chaque invitation du Club au moins par OUI ou NON
- Remplir ta fiche profil pour diffusion auprès des membres lors de ton arrivée au Club
- Communiquer tout changement de situation professionnelle, fonction et coordonnées
- Ne pas diffuser les informations divulguées par les invités du Club dans le cadre des événements organisés par le Club Horizons
- Ne pas diffuser d'information personnelle sur les membres du Club sans leur consentement
- Ne pas utiliser la liste des membres du Club comme mailing liste à but commercial.

Fait à Paris, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »